

La quinzaine du



REVUE DE PRESSE

Du 15 janvier 2010 au 15 février 2010

Le Pays et ses partenaires.....	p.1
Les Communautés de Communes du Pays du Lunévillois.....	p.2
Initiatives.....	p.6

Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

Article Est Républicain 14/01/2010

LE FAIT DU JOUR

Fonds européens



Elus et responsables associatifs s'étaient déplacés en mairie de Lunéville pour cette première réunion.

Le groupe d'action locale, le GAL, du pays du Lunévillois, son président Jean-Marc Villemin et son animateur Julien André, organisaient mardi soir, en mairie de Lunéville, le premier comité de programmation des fonds européens du nouveau programme Leader 2009-2015, destiné à soutenir les projets en faveur de la mobilité durable sur le territoire.

Cette réunion a permis de présenter les grandes lignes de ce programme, d'en rappeler la démarche et les règles de fonctionnement aux membres du comité, composé de 38 personnes, élus ou acteurs socio-économiques locaux.

Un certain nombre de décisions importantes ont été prises, à commencer par l'élection de Sophie Lehé, déjà présidente du conseil de développement du pays du Lunévillois, à la vice-présidence du GAL.

Deux nouveaux dispositifs ont été créés pour permettre de soutenir des projets plus larges encore. Le premier consiste à améliorer l'efficacité de chaque mode de transport (développement du covoiturage par exemple), alors que le second, plus touristique, viendra valoriser les richesses du Lunévillois auprès de la population locale, mais aussi de nos voisins européens.

Du côté des dossiers présentés mardi soir, une subvention de 30.083 € a été octroyée au syndicat mixte du pays pour l'animation et la gestion du programme Leader. Faute de besoin de financement pour l'année 2009, le dossier d'accompagnement transport proposé par la maison de retraite Saint-Charles à Bayon a été refusé afin de soutenir pleinement la poursuite de cette expérimentation en 2010.

C. A.

BACCARAT

Une démarche de réflexion

La municipalité de Baccarat, le pays du Lunévillois, les offices de tourisme des cités du Cristal et cavalière avaient proposé une rencontre d'échange et d'information.

Les intervenants réunis à la salle des fêtes bachamoise (élus, offices de tourisme du territoire, CDT) affichaient d'entrée les objectifs : s'il est globalement ressenti comme un potentiel de développement économique pour notre territoire, le tourisme ne fait pas, aujourd'hui, l'objet d'une stratégie partagée à l'échelle du pays du Lunévillois.

Or, il est apparu ces dernières semaines une réelle volonté commune d'avancer sur ce sujet du développement touristique. Les élus du pays ont notamment échangé autour de la création d'une commission tourisme associant syndicat mixte et conseil de développement qui permettra de s'accorder encore sur les enjeux majeurs en matière de tourisme pour le



Cette réunion autour du tourisme s'est tenue à la salle des fêtes de Baccarat.

territoire, et particulièrement sur la mise en place d'une stratégie commune de développement pour 2010. L'idée de ce rendez-vous était de faire émerger un dialogue durable, porteur de nouveautés, aussi les gîteurs de tout le secteur élargi (Bayonnais, Blâmontois, Vallées de la Plaine, de la Meurthe... professionnels du tourisme), témoignaient des

ressentis de leurs hôtes pour ensemble se diriger vers la nécessité de trouver des outils de communication et notamment l'élaboration d'un document d'information sur l'offre d'hébergement en hôtels, gîtes, chambres d'hôtes ou meublés en pays du Lunévillois et ses environs, tous constatant l'urgence de préparer une source unique de référence en se fédérant.

Les attentes, les ressentis, les réflexions étaient donc les bienvenus pour converger sur les besoins en matière d'information et de promotion des activités touristiques, culturelles ou de loisirs puisque désormais, le tourisme s'avère devoir devenir l'une des principales perspectives. Une matinée intégralement placée sous le signe de l'échange.

Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

CC des Vallées du Cristal

Une première pour « Vallées du Cristal »

C'est à Bertrichamps, salle MJC, que s'est tenu le premier conseil communautaire de la toute récente communauté de communes des Vallées du Cristal, issue de la fusion des communautés de communes d'entre Meurthe et Verdurette d'une part, et du Cristal d'autre part.

A ce titre, sa création emporte de plein droit subrogation à son bénéfice des contrats, droits et créances établis pour leur compte par les EPCI dont elle est née. Les élus ont autorisé le président à signer tout avenant nécessaire à la poursuite de l'exécution des contrats, droits et créances établis par les CCEMV et CCC.

A l'ordre du jour figuraient également les créations d'un budget annexe ordures ménagères, d'une régie de recettes pour le musée, d'une autre de recettes et de dépenses pour le Pôle



Le conseil communautaire s'est tenu pour la première fois à Bertrichamps.

bijoux ; les adhésions au CNAS, à l'ANCV ; les tarifs musée, Pôle bijoux, complémentaires piscine, jeunesse, stages Pôle bijoux ; la rémunération des animateurs service jeunesse ; l'autorisa-

tion de signature d'une convention avec la ville de Baccarat pour l'entretien de la piscine ; des demandes de subventions pour les investissements relatifs au siège de la communauté de

communes. Toutes des décisions prises à l'unanimité. Le point le plus important de cette réunion aura été les élections des représentants auprès des organismes extérieurs. A ces différents postes ont été élus : J. Coudray (CAUE) titulaire ; J. Rensux, C. Marchal, J.L. Demange et M. Boquel titulaires au SMPL, C. Gex et L. Durupt suppléants ; B. Rateau (CAPEMM) titulaire ; J.L. Demange (mission locale) titulaire ; R.M. Falque, M.J. Georges, C. Perrin, J. Boignier, M. Lagrange, C. Gex titulaires au SCOT, L. Vourion, L. Fagot, J.P. François, J. Boudot, C. Tissoux et G. François suppléants ; M. Georges, C. Tissoux, P. Barbier titulaires au SDE, Y. Coudray, J.M. Lardin, J. Boudot suppléants ; J.L. Demange et J. Boudot titulaires au Carrefour des pays lorrains ; B. Rateau titulaire à l'IPL.

BLÂMONT

Baz'Arts en campagne la suite



Déjà de très jolies conceptions ornent les locaux de la CCV.

Ce beau projet, qui trouvera sa concrétisation en été 2011 dans une grande manifestation de rues, trouve ses racines dans les thèmes de développement durable, avec pour fil rouge : « nos greniers, nos poubelles regorgent de trésors ».

Déjà de très belles conceptions, de véritables œuvres d'art, ont été réalisées par toute une population d'enfants, d'adolescents et d'adultes du secteur. Pour faire un point sur l'avancée de ce programme ambitieux, Gérard Mertz, coordinateur, Loïc Lang, directeur de la CCV et Paul Tschacher responsable des MJC se sont retrouvés.

De cet après-midi de concertation, en est ressorti la grande motivation des participants actuels. Néanmoins, les trois hommes souhaitent faire participer beaucoup plus de monde à cette manifestation, expression du savoir faire des habitants de la région.

En effet, il n'est pas rare de

rencontrer des personnes à grands talents et très imaginatives. Des personnes discrètes, qui n'ont aucune prétention artistique, mais qui, avec des idées et quelques petits riens, font de bien jolies choses.

« Il y en a plein dans notre région et nous les invitons vivement à participer. En cette période difficile, favoriser la communication et créer du lien entre la population, dans un projet commun et intergénérationnel, est important », soulignent les coordinateurs.

Les objectifs de cette manifestation événementielle sont nombreux, entre autres : au niveau individuel, permettre à chacun d'expérimenter, d'exprimer sa créativité, s'approprier une démarche artistique ou tout simplement s'amuser.

Au niveau des associatifs, créer une dynamique entre associations ou territoires qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble afin de formaliser un ré-

seau mobilisable sur d'autres projets. Permettre et susciter la mobilité des participants aux journées de créations en les ouvrant aux membres de toutes les communes partenaires et à l'échelle du Pays. Favoriser les rencontres dans un contexte de mixité sociale, intergénérationnelle durant les journées de création, pendant le festival, en valorisant les productions des uns, aux yeux des autres, en incitant à « faire ensemble ».

Les prochains ateliers sont prévus les 23 et 24 janvier en salle polyvalente de Mignéville de 10 h à 13 h pour démonter, découper, mixer et reconstruire, imaginer de nouvelles formes à partir de matériaux divers et d'objets hétérogènes de récupération. Les samedis après-midi 23 et 30 janvier, salle des fêtes de Vého de 14 h à 17 h, pour confectionner des masques et costumes.

● Renseignements : CCV, tél. 03.83.42.46.46 ou Marie-Odile Decker, tél. 03.83.71.22.22.

Article Est Républicain 23/01/2010
CC du Sanon

EINVILLE-AU-JARD

Un projet ambitieux pour fêter l'Art



Les participants ont formé trois groupes.

Sous la conduite de Fred, animateur des foyers ruraux du secteur, une réunion préparatoire (la 6^e) à la grande manifestation des 26, 27 et 28 mars, dénommée « Festi Arts, ça oui ! », a été organisée. La communauté de communes est partenaire des foyers ruraux, qui se sont engagés. Pas moins de 40 personnes étaient présentes à la réunion, dans la salle du foyer rural, ce soir-là, invitées par Jean-Noël Renaud, président local. Après un tour de table de présentation, car il arrive

que de nouveaux participants se joignent au groupe d'origine, Fred a vite donné le ton en incitant les participants à se scinder en trois groupes en fonction de leurs aptitudes et qualités. On trouvait le groupe de travail : communication, celui des arts plastiques, et le groupe technique s'est réservé tout ce qui est organisation de terrain (besoin de personnel, décoration des salles, éclairage des salles, matériel électrique et d'éclairage, de sonorisation). Pas moins de huit villages

participeront à cette grande manifestation qui connaîtra assurément le même succès que les manifestations antérieures dont tous se souviennent. Les villages engagés sont Anthelupt, Athienville, Arracourt, Crévic, Einville, Plainval, Jolivet et Maixe.

Les écoles sont aussi participantes, pas seulement pour la fréquentation des sites retenus, mais aussi pour l'action active sur le terrain, durant ces trois jours. La participation des enseignants et enseignantes est forte et encourageante.

Déjà, des sites sont retenus : Crévic, Einville et Jolivet (salles arts plastiques) ; école de Plainval (vidéo et exposition). Le foyer rural de Réchicourt sera associé au projet arts plastiques. Chants, contes, contes coquins, représentations théâtrales, café-débat, musique instrumentale et tout ce qui touche à la branche arts plastiques sera abordé. « Il y aura, avant sa présentation, une réunion environ tous les dix jours pour affiner ce projet ambitieux, mais tout à fait réalisable », précise Fred qui sait mener ses troupes.

Mission accomplie



Claude Gustaw et Christiane Lesprit bravent le froid.

A la demande de la communauté de communes de la Vezouze, le club Vosgien, représenté par Claude Gustaw et Christiane Lesprit, a été missionné pour faire un diagnostic du sentier de l'Aulnoye. Il s'agit d'une boucle d'un peu plus de 13 km entre Blâmont et Autrepierre. Il est envisagé de refaire en totalité le balisage pour le printemps. Il sera question pour eux d'établir un chiffrage précis de cette réhabi-

litation. Ce dossier est suivi par le comité consultatif tourisme de la CCV qui s'attache à développer un potentiel de sentiers ouverts à la population locale, mais aussi aux gens de passage souhaitant profiter d'un cadre naturel agréable. Le club Vosgien s'investit durablement sur la problématique « sentiers » sur le territoire. Il a, à son actif, un certain nombre de sentiers rénovés, entre autres le sentier dit « Haut des ailes ».

Article Est Républicain 31/01/2010
CC du Lunévillois

Les échos de la CCL

Économie non prévue : l'entreprise Tesa a finalement décidé de réduire la taille des futurs locaux qu'elle souhaite louer à la CCL. Comme les travaux étaient déjà commencés, c'est la pépinière d'entreprises qui trouvera place dans la partie inoccupée. Pour un coût de revient, au final, sensiblement moins élevé que pour deux constructions distinctes.

Ruisseau des fauchées : situé sur les communes de Saint-Clément et Laronxe, il va faire l'objet d'une étude préalable en vue de sa restauration.

Livres jeunesse : bonne nouvelle pour les enfants, après un budget serré l'an passé, la section jeunesse de la médiathèque de l'orange-

rie devrait bénéficier de finances plus élevées pour acheter livres et CD.

Des bus gratuits : c'est l'une des idées de la CCL, destinées aux jeunes des communes rurales, mais aussi aux écoliers de Lunéville pour découvrir le verger pédagogique ou d'autres animations sur le territoire. Mais tous ne pourront pas en bénéficier à chaque fois.

Transports urbains : contrairement à ce que pensent certains habitants, a rappelé le président de la CCL, ce ne sont pas leurs impôts qui financent le réseau de transports urbains : les tickets (pour 9 %) et les entreprises (pour 90 %) au titre du versement transports urbains) assurent son fonctionnement.

Un pôle santé dans le Bayonnais

Les questions de santé sont un des enjeux majeurs du développement rural.

La communauté de communes du Bayonnais, la Maison de retraite Saint-Charles et les professionnels de santé de Bayon ont amorcé en année 2009 une réflexion relative à la création d'une maison de santé à Bayon.

Il ressort que le projet, axé initialement sur la dispense des soins médicaux, peut être enrichi d'un volet prévention et information. En effet, la CCB est en lien direct avec des acteurs spécialisés dans le domaine de la santé, dont elle souhaite valoriser les actions. D'autre part, la maison de retraite Saint-Charles, disposant d'infrastructures adaptées à la mise en place d'animations, veut être une structure ouverte sur l'extérieur, inscrite dans la dynamique du bassin de vie du Bayonnais.

L'idée de mettre en place un partenariat entre les deux structures a vu le jour fin 2009, et se traduit par une première réalisation concrète, l'animation de cafés Alzheimer en janvier.

Maladie d'Alzheimer : aider les aidants

La maison Saint-Charles propose un accueil temporaire pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies assimilées. Cet accueil vise un double objectif : soulager les aidants en proposant un mode de garde adapté, et familiariser progressivement les malades à la vie en structure d'accueil. Cette familiarisation progressive est une étape essentielle qui permet



MM. Bourguignon, directeur de la CCB, Simonin, président de l'association St-Charles, Dietsche, président de la CCB, et Gérardin, directeur de la maison St-Charles.

d'éviter une rupture brutale lorsque le placement définitif est devenu inéluctable.

Pour sensibiliser les habitants à l'existence de ce dispositif, la CCB et Saint-Charles mettent en place en janvier quatre temps de rencontre et d'information (gratuit) : lundi 18 janvier de 14 h 30 à 17 h, jeudi 21 janvier de 9 h 30 à 12 h, samedi 23 janvier de 9 h 30 à 12 h, et lundi 25 janvier de 20 h à 22 h.

Au cours de ces temps d'échange, les participants pourront bénéficier d'une écoute et d'un soutien moral, ainsi qu'une information sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

● Pour tous renseignements complémentaires, et pour s'inscrire, contacter le 03.83.76.40.00.

Information et prévention santé

La communauté de communes du Bayonnais est en contact avec des partenaires tels que Réseauul, dont le rôle est d'assurer et d'organiser l'accès à des soins et des aides de qualité et de proximité, en préservant chaque fois que possible le désir de la personne de rester à son domicile, le RAPP, réseau d'alerte pluri-professionnel, spécialisé dans la prise en charge des problèmes de santé mentale, ou encore l'association France Parkinson, qui dispose désormais d'un groupe de parole sur le secteur de Bayon.

Chacun de ses partenaires intervient dans des domaines spécifiques, et dispose d'une expérience et de compétences particulières.

Le problème réside dans la difficulté de se faire connaître et reconnaître, aussi bien du grand public que des pouvoirs locaux. Une des étapes du partenariat consistera donc à leur donner la parole sur le territoire, et à faciliter leur identification et leur sollicitation.

Maison de santé

L'idée est de permettre aux professionnels de santé de se regrouper en un lieu unique. Ceci favorise le travail en équipe. Pour les patients, cette proximité représente une incontestable plus value en ce qui concerne l'accès aux soins au niveau local.

Afin de définir un projet qui réponde au mieux aux exigences locales, un groupe de travail a visité plusieurs maisons de santé de la région : leur implantation, leur impact sur le maintien d'un service médical de proximité, les bassins de vie concernés, le nombre de professionnels de santé qui ont choisi de s'y installer, sont autant d'éléments qui sont pris en compte dans la réflexion menée.

Le projet actuel regroupera quatorze professionnels de santé, déjà installés sur Bayon, au sein d'un bâtiment qui sera construit dans l'enceinte de la maison Saint Charles. Outre les cabinets attribués à chaque professionnel, la maison de santé sera dotée d'une salle d'attente, d'une salle de réunion, et d'un parking pour les patients.

Le partenariat entre la CCB et l'association St Charles est en route.

BAYONNAIS

La culture sur le territoire

Le groupe de travail « développement culturel » de la communauté de communes du Bayonnais s'est réuni pour aborder plusieurs points concernant, d'une part les activités proposées par la bibliothèque intercommunale, et d'autre part la politique culturelle du territoire. En effet, la CCB a décidé de rassembler les deux groupes de travail afin de favoriser la rencontre entre les acteurs culturels du territoire.

Ainsi, plusieurs projets en lien avec la bibliothèque sont en réflexion, notamment l'organisation d'une soirée théâtrale sur le thème « d'une classe 1900 ». Le but étant d'associer l'atelier théâtre de Jeunesse et Territoire pour préparer une pièce sur la thématique de « l'école au début du siècle dernier ».

Le prochain café évason, autre manifestation proposée par la bibliothèque, se déroulera en avril sur la thématique des champignons et fera l'objet d'une conférence dans le cadre de la semaine du développement durable organisée par le collège de Bayon.

Le thème principal de cette semaine (du 5 au 9 avril) étant cette année la biodiversité. Le groupe a ensuite validé



La commission souhaite favoriser la rencontre entre les acteurs culturels du territoire.

la nécessité de mieux coordonner l'action de la bibliothèque intercommunale avec les cinq points lecture répartis dans les villages de la communauté de communes.

Sabrina Leroy-Marchal, animatrice de la bibliothèque, a ensuite présenté un bilan des ateliers d'arts créatifs gratuits à destination des jeunes enfants qui rencontrent un vif succès. De nouvelles actions seront reconduites à l'occasion du carnaval et de Pâques.

Enfin, Jeunesse et Territoire a présenté le bilan du projet sur la Roumanie,

organisé par des jeunes du territoire et qui a fait l'objet en novembre d'un café évason à Haussonville. Pour témoigner de cette expérience, les adolescents interviendront auprès des élèves du collège de l'Euron dans le courant de l'année 2010. En outre, un livre de voyage, retraçant leur projet, sera bientôt consultable dans chaque mairie de la communauté de communes. Cette réunion fut aussi l'occasion de présenter à l'ensemble du groupe de travail et aux bénévoles, Julien Widehem, le nouvel animateur de Jeunesse et Territoire depuis le 1^{er} janvier.

D'autre part, le groupe de travail s'était réuni pour réviser le règlement d'attribution d'aide à la réalisation de manifestations culturelles sur le territoire. Plusieurs modifications sont à l'étude, telle une présentation des projets par les associations demandeuses, une aide à la communication et un soutien matériel. Le nouveau règlement sera proposé au prochain conseil communautaire. En 2009, six projets ont été soutenus financièrement par la communauté de communes du Bayonnais pour un montant total de 2.000 €.

GERBEVILLER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déclinaisons culturelles

L'année 2010 sera une année riche en matière de culture à la CCMortagne.

Trois projets viennent de faire l'objet d'une étude par le groupe chargé de ce domaine, en commençant par une proposition très originale émanant du centre d'étude et de recherche sur le bonapartisme dont le siège est à Fraimbois.

C'est Thierry Choffat, porteur de ce projet, qui en a détaillé le contenu.

Les 9, 10 et 11 septembre, nous organisons une manifestation ayant plusieurs aspects, destinée au grand public et aux écoles du secteur : une leçon d'histoire grandeur nature avec la participation de reconstituteurs en tenue d'époque tenant un

bivouac, et abordant aussi bien la vie quotidienne du temps de Napoléon que la vie des soldats, les armes ou les œuvres civiles de l'Empire, comprenant expositions, conférences, démonstrations, défilé et danse.

Le groupe considère ce projet innovant et attractif et le soutiendra financièrement en sollicitant aussi des appuis régionaux ou départementaux.

Second projet, plus étalé dans le temps et transversal aux diverses commissions, celui sur le thème de l'eau avec deux temps forts : le 30 mai autour des fontaines et lavoirs animés en divers lieux, avec vannerie, danse, contes, musique et un spectacle final de Akutuk ;

les 18, 19 et 20 juin, entre les eaux à Gerbéviller, de nombreuses animations qui vont nécessiter plusieurs moments de préparation sous forme de stages notamment, le couronnement prenant la forme d'un concert d'eau.

Enfin, à propos du projet d'élaboration d'un lieu structurant à vocation prioritaire culturelle, le groupe a convenu que devront être menés en parallèle, l'aspect faisabilité côté bâtiment en lien avec le budget envisagé par la CCM et celui lié à son mode de fonctionnement, incluant l'investissement humain des associations partenaires pour le faire vivre.

L'ensemble est dès maintenant mis à l'étude.



Le débat sur l'animation du futur lieu culturel va se poursuivre.

Article Est Républicain 14/01/2010

CC Pays de la Haute-Vezouze

CIREY-SUR-VEZOUZE

Les projets 2010



Philippe Arnould a annoncé les projets de la communauté de communes pour 2010.

Lors de la cérémonie des vœux, rassemblant les élus et les agents de la communauté de communes de la Haute Vezouze, le président Philippe Arnould, après avoir rappelé les nombreuses réalisations de 2009, a présenté les trois thèmes principaux de travail pour 2010.

Il a évoqué le gros chantier du passage à la redevance incitative, voire à la régie pour la gestion des ordures ménagères et la finalisation du projet de l'organisation de l'accueil périscolaire, « service indispensable au développement d'un territoire ».

Il a annoncé un profond travail de réflexion sur l'at-

tractivité de la communauté de communes pour le bien-être des habitants, pour l'accueil des nouveaux habitants mais aussi en vue de la mise en place d'une économie touristique. « Le territoire en a les atouts et la population sera largement associée à ce projet de long terme mené par les élus ».

Il a conclu sur la place reconnue de la communauté de communes « qui ne doit pas être seulement l'addition des intérêts particuliers des communes mais la multiplication des forces des communes au service de l'intérêt général ».

La cérémonie était l'occasion de présenter les nouveaux

agents : Jeannine Iffinger, agent d'entretien de la maison de santé et Isabelle Belin au poste de responsable administratif et comptable en remplacement de Brigitte Paulus à qui le président a rendu hommage pour ses qualités de rigueur, de disponibilité, de loyauté et d'humour. Un cadeau de départ lui a été offert.

Après trois années de services à la communauté de communes, elle a rejoint la commune de Cirey-sur-Vezouze en qualité d'attachée territoriale, faisant fonction de secrétaire générale de mairie, Baptiste Jacquart ayant été nommé directeur de la communauté de communes.

Derrière l'écran

Outre le maraîchage et les travaux du bâtiment, l'association d'insertion Inès s'ouvre sur le multimédia.



Les trois personnes en contrat aidé de ce chantier sont dès à présent à même de produire affiches, plaquettes et cartes de visite pour les professionnels et les collectivités.

Des cartes de vœux, des livres photos, des affiches. En l'espace de six mois, les trois personnes sous contrat aidé avec Inès sont passées maître dans l'art de l'image et de la communication par l'image. Installées derrière leur ordinateur (des Macintosh), comme dans toutes les entreprises de ce secteur, elles ont appris depuis mai dernier, grâce à Nadir Abdelkader et Yann Berte, à utiliser les logiciels et à réaliser un produit de A à Z.

A l'exemple des cartes de vœux envoyées par l'association d'insertion et celles commandées par Néoplus, basée à Neuves-Maisons. Ces trois personnes, maintenant opérationnelles (de seize heures de formation hebdomadaire les six premiers mois, elles sont passées à huit sur une semaine de 24 heures), Inès commercialise depuis début novembre leurs

prestations. « Soit en vendant une prestation dématérialisée, c'est-à-dire un DVD contenant toutes les informations que le client remettra à son imprimeur, soit en imprimant ici des petites séries », explique Hervé Waegenaire, le directeur d'Inès. Et d'ajouter : « Nous travaillons aussi sur la publicité mobile avec Nadir Abdelkader, publicité destinée à être installée sur les voitures. » « Ce qui peut intéresser les entreprises mais aussi les amateurs de tuning », souligne Christine Georges, la directrice adjointe d'Inès, qui se charge de la commercialisation.

« Les débouchés pour les personnes formées sont larges : elles pourront travailler chez un photographe pour déflouter les images, par exemple, ou dans une imprimerie comme infographiste », insiste Her-



Nadir Abdelkader et Yann Berte interviennent à tour de rôle comme formateur multimédia auprès d'Alain et des deux autres personnes sous contrat.

vé Waegenaire. Un marché d'avenir pour l'association qui cherche toujours des activités lui permettant de s'auto-financer un maximum, tout en permettant d'accompagner des personnes en difficulté. « D'autant que le conseil général généralise les clauses d'insertion dans ses contrats. » Et d'où l'arrêt du chantier art floral. « Nous l'avions repris à l'arrêt de l'ADCTL car deux personnes étaient encore en contrat. Maintenant, elles ont terminé. Mais, cette activité ne dégage pas assez d'auto-financement. Nous allons nous

séparer du stock de produits réalisés petit à petit. »

Répondre à l'offre

« Je regarde souvent les offres d'emploi. Quand je vois des offres récurrentes, je me demande comment généraliser des compétences pour les personnes qui pourraient occuper ce poste », explique Hervé Waegenaire. Alain est née cette nouvelle activité de l'association. Qui, au départ, s'est adressée à des personnes dont le multimédia n'était pas forcément la passion. « Nous ne leur demandons que des compé-

tences minimales pour signer ce contrat comme navigateur sur internet. Maintenant, nous allons resserrer nos critères sur des gens qui veulent aller dans ce domaine. » Qui signeront, comme toutes les personnes en insertion avec Inès, des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) de douze mois, renouvelables une fois. Contrats qui peuvent être cassés si la personne retrouve un CDI plus intéressant, un CDI ou entre en formation qualifiante.

Corinne SAÏDI-CHABEUR

Du POS au PLU

Le plan local d'urbanisme avance bien. Faisant suite au diagnostic, le plan d'aménagement et de développement durable est en cours de rédaction.



Jacques Lamblin et Catherine Paillard ont expliqué les enjeux du futur plan local d'urbanisme.

La réunion organisée lundi soir à Erckmann est l'une des étapes obligées de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme. Une autre réunion publique devra être tenue avant le lancement de l'enquête publique et, dès aujourd'hui, un registre est disponible à l'accueil de la mairie pour que les habitants viennent y déposer leurs suggestions et réclamations.

Pour faire simple, le futur PLU de Lunéville sera le document de référence utilisé par la ville pour traiter les demandes de permis de construire, de déclaration de travaux et de renseignements d'urbanisme.

Autrement dit, comme l'actuel plan d'occupation des sols, auquel il succédera, son règlement organisera un classement par zones, lesquelles seront désormais au nombre de quatre : les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricola-

les (A) et naturelles et forestières (N). Les règles générales d'utilisation des sols applicables à l'intérieur de chacune de ces zones y seront également fixées.

Ce document sera donc très important, puisqu'il définit les grandes orientations communales d'urbanisme et d'aménagement de la ville pour au moins la décennie à venir, voire beaucoup plus loin. L'objectif étant de favoriser le renouvellement urbain et de préserver autant la qualité architecturale que l'environnement.

L'élaboration du plan local d'urbanisme oblige donc à une réflexion élargie sur le développement et l'aménagement du territoire. La démarche est en cours depuis septembre 2008, date à laquelle le conseil municipal a prescrit la révision générale du POS en PLU.

Il s'agit, lundi soir, de rappeler tout cela, ce que firent tant le maire Jacques



Outre des élus, des commerçants, chefs d'entreprise, responsables associatifs, bailleurs sociaux et autres habitants avaient répondu à l'invitation de la mairie.

Lamblin que son adjointe à l'urbanisme, Catherine Paillard. Le premier préliminaire que l'élaboration du PLU doit notamment prendre en compte les orientations du Schéma de cohésion territoriale (le SCOT) du sud de la Meurthe-et-Moselle.

Vieindra s'y superpose aussi la ZZAUP, la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, qui imposera des règles précises sur une partie seulement de la ville.

Diret, plus qu'un simple zonage réglementaire, comme l'était le POS, le PLU se devra d'avoir une dimension prospective en anticipant

sur l'avenir, a précisé Catherine Paillard. Pour cela, son élaboration s'appuie sur un diagnostic à partir duquel sera défini le plan d'aménagement et de développement durable, le PADD. Trois enjeux sont d'ores et déjà retenus comme prioritaires. Il faudra conforter l'attractivité résidentielle de Lunéville en mettant en œuvre une offre diversifiée de logements, propres, surtout, à attirer les classes moyennes, qui manquent ici. Deuxième axe privilégié : la mise en valeur et la restauration du cœur de ville, le troisième enjeu portant sur les commerces pour obtenir un équilibre entre le centre-ville et la périphérie.

Une fois terminé, le PLU devra être approuvé par le conseil municipal, une délibération attendue à l'horizon 2011.

Catherine AMBROSI

● Les zones urbaines (U) représenteront toujours les zones urbanisées. Les zones d'urbanisation future (AU) seront soumises aux mêmes règles que les zones NA du POS. Les zones agricoles (A) correspondront aux zones NC du POS, mais seront exclusivement réservées à l'agriculture. Les zones naturelles (N), actuelles zones ND, seront préservées de l'urbanisation en tant que sites naturels ou paysagers.

Le solaire fait rayonner Reillon

La petite commune de 74 habitants a remporté le premier prix de la ligue des énergies renouvelables. Elle se classe bien aussi dans la catégorie bois énergie.

Cathy Parmentier, partie chercher le trophée, en l'occurrence un maillot de football aux couleurs jaune et blanche, se souvient des réflexions étonnées entendues à Dunkerque la semaine dernière lorsqu'elle annon-

çait que le village de Reillon compte un peu moins de 80 habitants. Les autres lauréats venaient, en effet, de beaucoup plus grosses agglomérations, puisque le concours de la ligue des énergies renouvelables

(EnR France) s'adresse à l'ensemble des communes, de la plus petite à la plus grande. En 2009, ce championnat a mobilisé 250 collectivités, soit 450 communes et neuf millions d'habitants, qui ont concouru dans les catégories bois-énergie (chaufferies) et solaire (photovoltaïque et thermique).

Cette compétition de la ligue EnR France est organisée par le CLER, le comité de liaison énergies renouvelables, qui est une association de protection de l'environnement spécialisée dans l'énergie. Le maillot de football, Cathy Parmentier et Vincent Foimant, conseiller à l'espace Info-énergies du Lunévillois, l'ont reçu à l'occasion des 11^{es} assises énergie-climat des collectivités territoriales. Un trophée bien mérité puisque Reillon est championne 2010 des communes de moins de 5.000 habitants dans la catégorie solaire et a obtenu la 7^e place dans la catégorie bois-énergie.



La chaufferie de la Croisée est l'un des sites de la route des énergies renouvelables. Photos Philippe Briquoleur



Les plaquettes de bois alimentent automatiquement la chaudière du gîte d'étape et de séjour de Reillon.

Alors, même si Damien Jacquot, le maire du village, n'est pas un amateur de football, ce maillot aux couleurs de la ligue EnR France fera désormais bonne figure à la mairie, laquelle d'ailleurs sera bientôt chauffée au bois. Comme l'est déjà le gîte d'étape et de séjour La Croisée Découverte, dont la chaufferie est l'un des sites de la route des énergies renouvelables, au même titre que ses panneaux solaires et voltaïques.

Village pionnier

Cette récompense n'étonnera pas dans l'arrondissement, où Reillon a toujours fait figure de précurseur dans le développement durable. L'agriculture biologique y a creusé ses sillons et, rappelle Damien Jacquot, « les deux premières maisons solaires du village ont été construites dans les années soixante-dix, juste après le premier choc pétrolier ». Depuis, deux autres maisons se sont équipées de capteurs solaires.

Il y a une dizaine d'années, celui qui allait devenir maire revenait au village pour y ouvrir la Croisée Découverte. Il avait déjà sa petite idée « énergétique » en tête et, pour chauffer les bâtiments,

installait une chaudière automatique alimentée par des plaquettes de bois déchiqueté.

Il montait aussi 14 m² de capteurs thermiques sur les toits pour chauffer l'eau avant de recouvrir sa menuiserie de 215 m² panneaux photovoltaïques produisant 30.000 kw d'électricité par an.

Damien Jacquot a aussi convaincu sa mère d'installer une chaudière à granulés pour alimenter sa maison et, fait-il remarquer : « Ils sont nombreux au village à se chauffer tout simplement au bois, car les bûches traditionnelles sont finalement la plus économique des énergies ». Ce n'est donc pas sans une certaine fierté que l'élu, par ailleurs vice-président de l'association « Lorraine Énergies Renouvelables » a, presque, endossé le maillot de la ligue EnR France.

Et l'on comprend mieux pourquoi la commission tourisme de la communauté de communes de la Vezouze son premier sentier d'interprétation, l'« Histoire avec un grand H » y croisant la petite, mais désormais incontournable, histoire des énergies renouvelables.

Catherine AMBROSI



Cathy Parmentier a ramené le maillot de football à Damien Jacquot, le maire du village.

Tout savoir sur le tri et l'environnement

Cette année, l'école de Valhey a choisi d'orienter son projet éducatif d'école vers l'environnement et le thème des déchets.

Pour mener à bien ce projet et en convention avec la CCS, Laurence Marchand a fait appel au CPE de Champenoux (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), habilité à encourager la jeunesse pour respecter les bons usages du tri sélectif, dans la vie quotidienne. Entourés par Valérie Ruffenach, remplaçante, les élèves ont acquis, sous forme de jeux et de communication, des comportements respectueux de leur cadre de vie, à travers des actions de sensibilisation et de formation adaptée à tout âge.

A deux reprises, Vincent Mienville, éducateur environnemental du CPE, est intervenu dans la classe de Valhey, pour apporter son savoir-faire. Ensemble, ils ont appris un chant sur l'environnement et ils ont découvert divers objets (recyclables ou non, usagés ou encore utilisables). Le but du jeu était d'amener l'enfant à être acteur dans sa découverte et son analyse, afin de le responsabiliser dans la prise en compte de l'environnement. Chacun avait apporté un objet quelconque (boîte de conserve, pot de



Vincent démontre la phase du séchage des nouvelles feuilles de papier.

confiture, carton d'emballage, papiers divers, bouteille de plastique, crayons encore emballés, brosses à dent usagées ou neuves, etc.) et ensemble, ils ont appris à trier les déchets, à savoir ce qui était encore utilisable et où devait-on ranger les autres : bacs verts, jaunes ou bleus ?

Lors de la seconde rencontre, l'école s'est transformée

en atelier de recyclage : les enfants ont recyclé du papier. Après avoir créé une nouvelle feuille de papier, Vincent, équipé d'une presse de repassage, a fait sécher les feuilles des élèves. Après toute une manipulation bien ordonnée, le fruit de ce travail sera transcrit sur un CD créé par Valérie Ruffenach et dont chaque élève sera doté en souvenir de cette action pédagogique et civique.

Cette violence qui tue

Un colloque régional sur les violences conjugales et mutilations sexuelles féminines avait lieu hier à Nancy. Plus de 750 professionnels y participaient.

Ils étaient plus de 750 venus du Grand Est, hier, pour assister à un colloque régional sur les violences conjugales et les mutilations féminines au Palais des congrès de Nancy. Une journée co-organisée par Gynécologie sans frontières (GSF) et la Maternité régionale Adolphe-Pinard.

« À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines qui a lieu ce samedi 6 février », précise Jean-Louis Boutroy, obstétricien à la Maternité nancéenne et à l'initiative de cette rencontre. « J'organise depuis 19 ans les Journées de la gynécologie en octobre à Nancy. Membre de GSF depuis un an, j'ai proposé de mettre sur pied le colloque ici ».

Une excellente idée. ■ **Tous les milieux sociaux** Les inscriptions ont afflué et les organisateurs ont dû refuser du monde. Car les violences faites aux femmes touchent de nombreuses professions. Sages-femmes, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, gynécologues, pédiatres, infirmières, policiers, responsables d'associations... tous sont venus écouter les spécialistes parler de leurs expériences. « Les violences faites aux femmes concernent tous les milieux sociaux, tous les âges », rappelle le Nantais Henri-Jean Philippe, président de GSF et gynécologue obstétricien, venu parler de dépistage, d'accompagnement et d'orientation. « Nous devons agir avant que les brutalités soient faites ».



Dans le public, des personnels de santé mais aussi des responsables d'associations, policiers... Photos Michel FRITSCH

Tandis que sur un grand écran, des photos de femmes couvertes de bleus, yeux tuméfiés, visages ensanglantés défilent. Insupportables. « Une femme enceinte a 18 contacts avec des personnels de santé durant sa grossesse. Lors des visites prénatales, il faut lui poser la question : avez-vous été victime de violence ou d'agression physique ou psychologique », insiste le professeur, qui précise que 40 % des vio-

lences conjugales se produisent au moment de la grossesse. « Ensuite, il faut conseiller la femme à se préparer vite à partir de chez elle, avec sac, papiers, argent », poursuit Henri-Pierre Jean. « L'informer sur ses droits, l'orienter vers la police, les associations ».

■ **Une femme sur dix** Dans l'amphi, Isabelle, du pôle mère enfant de Lunéville et Dominique, ancienne sage-femme à Thionville se disent « au cœur du problème ». « Une femme sur dix subit des violences », rappelle Dominique. « Notre rôle est de les dépister. Sans poser de questions directes. D'abord les mettre en confiance, dans un lieu calme, qu'elles aient le courage de parler. » Fausses couches à répétition, douleurs au ventre, déclaration de grossesse tardive... « Certains signes ne trompent pas », remarque la sage-femme. Les deux professionnelles travaillent en réseau avec des pédiopsychiatres, des assistantes sociales, entre autres.

■ **Centre régional de mutilation** L'après-midi du colloque était consacré aux

mutilations sexuelles féminines, des violences « plus importantes qu'on le croit », selon Richard Matis, gynécologue lillois et vice-président de GSF. « Jusqu'à maintenant, à part les médecins de Nantes, personne ne faisait rien », constate ce spécialiste qui organise des colloques régionaux pour sensi-

biliser le personnel de santé. En juillet 2009, il a créé à Lille un Centre régional de mutilation avec un psychologue, un gynécologue et un sexologue. Pour accueillir, écouter, soigner. Et réparer. « Depuis l'ouverture, 25 femmes sont déjà venues consulter ».

Corinne BARET-IDATTE

Appelez le 3919

Si vous êtes victimes ou témoins de violences conjugales, appelez le 3919, numéro national unique destiné aux victimes ou témoins de violences conjugales. Gratuit, il est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h, les jours fériés de 10 h à 20 h C'est un numéro d'écoute anonyme. Une équipe de 20 écoutantes professionnelles est au bout du fil.

Ce n'est pas un numéro d'appel d'urgence. En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie, en composant le 17 (ou le 112 d'un portable, appel gratuit).



Henri-Jean Philippe est président de Gynécologie sans frontières, une ONG créée en 1995.

Grande cause nationale 2010

« Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint... 55.000 femmes ou fillettes ont été victimes de mutilations génitales ». Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, a rappelé ces chiffres effrayants lors de son passage au colloque hier matin.

« Ces violences sont devenues des faits divers banaux qui font partie du quotidien. Face à cette situation intenable, la lutte contre les violences faites aux femmes a été érigée en Grande cause

nationale 2010 », a poursuivi l'élu. « Elle nécessite la mobilisation de nous tous. »

« Aucune tolérance »

Nadine Morano a annoncé quelques-unes des mesures appliquées cette année. Comme la mise en place dans les prochaines semaines du bracelet électronique aux conjoints violents, qui se déclenche à 400 m du domicile de la victime.

Mais aussi la diffusion de clips sur les chaînes montrant des scènes de brutalité avec la présence d'enfants,

l'indifférence des voisins, ainsi qu'un référent local violence dans tous les commissariats et gendarmeries à la fin du 1er trimestre 2010, un renforcement juridique, des sanctions contre le sexisme dans les médias, la distribution lors de la journée d'appel de plaquettes d'information sur le respect des femmes, à destination des garçons...

« L'égalité entre homme et femme est un devoir », a martelé le ministre lorrain qui souhaite « arriver cette année à des résultats concrets. Il ne doit y avoir aucune tolérance. »



Nadine Morano est intervenue hier matin.

Onde pas claire à Athienville

L'installation de l'ADSL pour l'internet à haut débit se poursuit à marche forcée dans le département. Avec quelques couacs.

« On finira par y arriver, mais en attendant, les habitants d'Athienville n'ont pas le haut-débit ». Michel Marchal, maire de Bures et conseiller général (d'opposition) du canton, y croyait pourtant. « J'ai fait un document pour mes concitoyens où je précisais que le haut-débit fonctionnait pour toutes les communes, sauf Bezeange-la-Grande, où il y a un souci technique, mais qui devrait être réparé au plus tard au printemps. Pourquoi le conseiller général ? Parce que c'est le Département qui est maître d'ouvrage de toute l'opération décidée à l'unanimité, constatant à installer le haut-débit internet partout dans le Département, en particulier dans les zones rurales, pour qu'il n'y ait pas de fracture numérique.

La Meurthe-et-Moselle est un des rares départements français à avoir décidé cette couverture systématique, pour que les ruraux, les gens isolés, malades et handicapés des campagnes ne soient pas aussi des laissés pour compte du troisième millénaire.

Mais il peut y avoir des couacs. Michel Marchal a eu le sien en se rendant à Athienville. « Une habitante m'a tiré par la main en m'expliquant qu'elle n'avait pas le haut-débit. Après enquête, c'est pratiquement tout le village qui ne l'a pas. Une pétition a circulé à l'initiative de gens du village et a recueilli quarante signatures pour demander des explications. Quarante, c'est à peu près le nombre de foyers d'Athienville. »

Evidemment, le Département n'est pas tout à fait la



Athienville: la neige n'arrête pas les ondes, et le clocher pourrait rendre d'excellents services aux amateurs d'internet...

bonne administration à interpellé, même si Michel Marchal a fait un courrier à Michel Dinet pour lui expliquer la situation et lui demander d'intervenir.

Memonet

L'opérateur est la société Memonet, en fait un consortium fait de plusieurs sociétés (Eliffage, Cegetel, Dexia, etc.), ou plutôt une société ad hoc montée par des banques, des opérateurs, afin de réaliser techniquement la couverture. Memonet est privée, et l'opération tout entière est un partenariat public privé vraiment original. Elle cotera en tout 145 M€, moitié pour

créer les infrastructures, moitié pour la mise en conformité du réseau au fil du temps. Le remboursement se fait sur le long terme, 25 ans, avec 5,7 M€ remboursés chaque année par le Département.

La technologie utilisée, le Wi-Fi Max explique en fait le problème que rencontre Athienville.

La commune est dans une cuvette et Memonet n'a pas jugé bon apparemment d'installer l'antenne dans le clocher (notre photo), ou sur un autre point haut (comme aussi les châteaux d'eau très pressés). Mais sur un pylône qui se trouve à

ce au sud. Ce poteau sert déjà aux opérateurs du téléphone.

Or cette technique présente un inconvénient et l'avantage de cet inconvénient, à moins que ce ne soit l'inverse: les ondes se propagent en ligne droite, et ne sont guère agressives. « Un mur l'arrête, et même une... feuille d'arbre ! », explique Jean-Marie Ulrich, vice-président du conseil général délégué aux infrastructures, y compris « transparentes ».

« Il se trouve que Memonet a un logiciel qui donne le relief, les altitudes précises, mais ne dispose pas de moyens d'évaluer la hauteur et la densité du tissu végétal. Il suffit d'un grand arbre pour arrêter les ondes ».

Est-ce là la raison pour laquelle Athienville n'est pas desservie ? Michel Marchal en doute. « En fait, Memonet, qui est injoignable n'est même pas venue à Athienville où personne ne l'a vue. Ils ont installé l'antenne à Serres, sans tenir compte du terrain. »

Un col à 248 mètres

Le fait est qu'entre Serres et Athienville, le terrain n'est pas plat. Il y a comme un col à 248 mètres, et même une hauteur qui dépasse les trois cents mètres. Et les ondes Wi-Fi Max sont du type hertzien, elles se déplacent en ligne droite...

L'emblème de l'histoire, c'est que les deux opérateurs internet, qui ne démarchent les citoyens que lorsque le Département leur donne le feu vert, ont commencé à vouloir démarcher les habitants d'Athienville, pensant de bonne foi qu'ils recevaient le haut-débit, puisque le conseil général le croyait aussi... Mais ils ne l'auront si ça se trouve qu'avec la dernière tranche, en juillet de cette année, quand il était prévu qu'ils l'aient un an plus tôt.

« Le Département finance en partie l'opération avec les recettes des abonnements. Il ne faudrait pas que les gens finissent par se tourner vers le satellite en désespoir de cause, voyant que le haut-débit n'arrive décidément pas... » En quoi, ils auraient tort, car le satellite est tout de même beaucoup moins rapide que ce qu'installe le Département. Une fois les problèmes techniques résolus, bien sûr...

Guillaume MAZEAUD

Le « Paradis » de la bière

Marjorie Jacobi voue une telle passion pour la bière artisanale qu'elle a décidé d'en faire son métier. Visite chez la brasseuse de Blainville-sur-l'Eau.

Marjorie Jacobi a toujours apprécié la bière. La vraie. La bière artisanale, celle qu'elle découvre, avec son conjoint, au hasard de voyages en Bretagne, dans le Sud ou ailleurs. Une passion débordante qui a pris une nouvelle dimension en 2007. Lorsque la jeune femme décide de s'essayer elle aussi à la fabrication du breuvage. En petite quantité déjà. Pour voir. Et puis, au fil du temps, elle s'est dit qu'elle pouvait franchir le pas : quitter son emploi dans l'informatique pour monter sa propre brasserie. Aussitôt dit, aussitôt fait (presque) fait.

Reconnue et appréciée

« Il a déjà fallu que nous réhabilitons complètement le rez-de-chaussée de notre maison ». Une pièce pour le bar et l'accueil, une autre pour la fabrication proprement dite et une troisième pour les frigos et le stockage et voilà comment est né « Le Paradis » au numéro 0 de la rue de la filature à Blainville-sur l'Eau. Où depuis octobre dernier Marjorie fabrique sa propre bière. Deux fois trois cents litres chaque mois en moyenne. « Mon objectif est d'arriver



Installée depuis six mois dans la maison familiale de Blainville, Marjorie Jacobi espère bien développer encore un peu son affaire.

à 900 litres, mais seule, et même si mon conjoint et mon fils me donnent un sérieux coup de main, ce n'est pas toujours facile ». Toujours est-il que la bière de Marjorie n'a pas tardé à être reconnue et appréciée. Une médaille d'or décrochée à Saint-Nicolas-de-Port avec Renée Léonide, une spéciali-

té à la bergamote, a placé la production de Marjorie sur les bons rails. Pour autant, la brasserie de Blainville ne s'est pas contentée de cette distinction. A l'inverse, avec le concours indirect de ses tantes, elle a sorti successivement de ses cuves Renée-Jeanne, Marie-Madeleine, P'tite Sylvie, Nico-

le-Charlotte, Françoise-Georgette. Viendront ensuite Corinne (elle n'a pas encore trouvé le deuxième prénom) et Véronique-Lucienne.

« Véronique-Lucienne, c'est ma maman et c'est elle qui m'a demandé de faire une bière à ses prénoms ». Une vraie histoire de fa-

mille qui s'écrit dans la maison des grands-parents de Marjorie. Que cette dernière a transformé en « Paradis », nous l'avons dit.

Amatrice de Beaujolais

Une micro-entreprise qu'elle espère bien développer. « Il faut voir comment ça va évoluer », confie celle qui conditionne sa production en bouteille de 75 cl. Avec des fermetures métalliques. Comme avant. De même, elle colle ses étiquettes sans l'aide de machines. « Les bouteilles doivent bien passer quatre à cinq fois dans mes mains avant de se retrouver dans un casier ».

Des bouteilles de blanche, de blonde ou bien d'ambree à la bergamote ou aux baies rouges qui feront le bonheur d'une clientèle qui apprécie le goût de l'authentique. Comme Marjorie. Qui a un autre péché mignon : le Beaujolais. Pas n'importe lequel, le brouilly dont elle a vendangé les grappes il y a une quinzaine d'années. Une région où elle se rend toujours régulièrement. Au fait, savez-vous comment s'appelle le premier jus pressé du Brouilly ? Le paradix. Cela ne s'invente pas...

Claude GIBARDET



Revue de presse disponible sur le site internet
www.pays-lunevillois.com

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

Prochaine revue de presse disponible le
Mardi 16 mars 2010